

Palestine à l'ONU - les déclarations/ analyses du jour

21 septembre 2011

LA PROCEDURE

Le journal Haaretz confirme que le vote sur l'admission de la Palestine aux Nations unies serait retardé « à la fois au sein de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité ». Le journal prend l'exemple d'un projet de résolution présentée il y a un mois au Conseil de sécurité par la France appelant à des sanctions contre la Syrie, un projet qui n'a toujours pas été discuté, la Russie avec le soutien de la Chine retardant les débats. La France serait, selon Le Monde, déterminée à éviter que Mahmoud Abbas saisisse le Conseil de Sécurité « grâce à un paquet de mesures incitatives », en proposant « une formule qui éviterait le veto américain et permettrait d'obtenir aux Palestiniens d'obtenir le statut d'Etat associé (dit »Vatican«) mais que le président palestinien a jusqu'ici rejetée ».

FRANCE/EUROPE - LES POSITIONS OFFICIELLES

- **Appel de parlementaires en faveur de l'admission de l'Etat palestinien à l'ONU.**

« Le gouvernement français ne peut rester muet sur cette question. Il doit prendre ses responsabilités et, constatant qu'il n'y a aucune autre voie praticable aujourd'hui pour avancer vers une paix basée sur le droit, voter pour l'admission de la Palestine à l'ONU et entraîner ses partenaires européens sur cette même voie ».

- **Collectif d'élus nationaux français**

« Les Palestiniens ont réussi à préparer les outils de leur souveraineté. L'ONU, la Banque mondiale et le FMI ont récemment indiqué que l'Autorité palestinienne a mis en place les institutions nécessaires à la création d'un État viable. Une admission à l'ONU permettrait enfin l'existence de deux États disposant des mêmes droits et des mêmes devoirs, et donnerait ainsi une chance à la relance des négociations de paix, sous les auspices des Nations Unies dont c'est la mission, et ceci sur la base du droit international ».

FRANCE/EUROPE - les analyses

- **Hubert Védrine** (sur une lettre ouverte de 110 parlementaires demandant à Nicolas Sarkozy dans laquelle ils demandent à la France de dire non à la reconnaissance unilatérale d'un Etat palestinien à l'ONU).

« Proposer de se remettre à la table des négociations avant une reconnaissance de l'ONU est d'un cynisme total, puisque le gouvernement israélien a été élu sur un programme où le compromis n'est pas

envisageable. Ce texte revient à laisser M. Nétanyahou entretenir le statu quo. »

- **François Dubuisson, professeur de droit international à l'Université Libre de Bruxelles.**

« Cela ne modifiera pas le rapport de force sur le terrain. Mais l'aspect à la fois symbolique et juridique est important. Cela créera un momentum susceptible de faire bouger les choses. La communauté internationale affirmerait ainsi l'existence d'un Etat sans avoir besoin de l'aval d'Israël ; elle dirait que Gaza, la Cisjordanie et Jérusalem- Est, dans les frontières d'avant le 6 juin 1967, forment l'Etat palestinien malgré l'occupation. Rien n'empêchera le futur Etat palestinien de représenter les réfugiés même s'ils résident hors de Palestine. Le droit à l'autodétermination, c'est à- dire le droit à un Etat indépendant, et le droit au retour sont en outre bien distincts. Le second est un droit individuel, réaffirmé chaque année par l'AG de l'ONU. Il n'y a aucune raison que cela soit modifié ».

- **Isabelle Avran, journaliste**

« Que l'UE appelle dès lors le Palestiniens à ne plus demander à l'Onu qu'une reconnaissance « médiane » de leurs droits en est une autre. La véritable question demeure bel et bien, avant et après le vote, celle du rapport de forces. Celui-là même que le mouvement de solidarité international, qui ne saurait substituer ses débats légitimes aux décisions souveraines du peuple palestinien quant à son avenir et à sa stratégie, porte la responsabilité de contribuer à faire évoluer. Pour en savoir plus ».

[Pour consulter l'ensemble du dossier :](#)

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [ARCHIVES](#) >

- Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/Palestine-a-l-ONU-les-declarations-analyses-du-jour-2312>